

LE

REFLET

REVUE D'INFORMATION REGROUPANT TOUS LES ORGANISMES DE SAINT-LIBOIRE

La municipalité de saint-Liboire autorise la tenue de ventes de garage sur son territoire sans obtenir de permis* et gratuitement

*En d'autres temps un permis sera requis.



VENTES DE GARAGE



LES 18, 19 ET 20 MAI 2024

Vous désirez annoncer votre vente de garage, il vous suffit de communiquer votre adresse par courriel à reception@st-liboire.ca ou par téléphone au 450 793-2811 poste 2121, avant le 13 mai 2024.

Une liste des propriétés où se tiendront les ventes de garage sera disponible au bureau municipal, sur notre site web <https://www.st-liboire.ca/> ainsi que sur notre page Facebook.

20 mai - Journée nationale des Patriotes
Bureau municipal fermé - Bon congé !

Volume 42 · Numéro 03
AVRIL 2024

Le prochain Reflet sera
DISPONIBLE 21 MAI 2024



Saint-Liboire



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

À la
mairie

CONSEIL
MUNICIPAL



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format « pdf » qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MAIRE



Yves **WINTER**

POSTE #1



Marie-Josée **DEAUDELIN**

POSTE #2



Jean-François **CHAGNON**

POSTE #3



Claude **VADNAIS**

POSTE #4



Yves **TAILLON**

POSTE #5



Serge **DESJARDINS**

POSTE #6



Martine **BACHAND**



SÉANCE DU CONSEIL
Premier mardi
de chaque mois,
19 h, sauf exception

Coordonnées DE LA MUNICIPALITÉ

Hôtel de ville :

151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Tél. : 450 793-2811 • Courriel : reception@st-liboire.ca
Site internet : www.st-liboire.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Hôtel de ville

Lundi au jeudi : 8 h à 12h et 13h à 16 h

Vendredi : Fermé

Urgence travaux publics..... **450 278-2811**

Bibliothèque MUNICIPALE

Téléphone : 450 793-4751

Commis à la bibliothèque : Julie Girouard

Heures d'ouverture :

Lundi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 18 h 30 à 20 h 30

Mardi : 8 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h - 13 h à 16 h - 19 h à 20 h 30

Samedi (2e et 4e de ch. mois) : 9 h 30 à 11 h 30 (septembre à juin)

<http://www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/fr>



Loisirs DE ST-LIBOIRE INC.

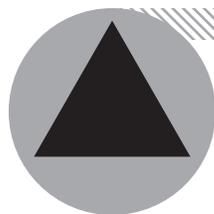
Téléphone : 450 793-4825

Site internet : www.loisirsdestliboire.ca

Ligne info aréna Sogetel : 450 793-4688

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h



SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Liboire vous informe qu'une nouvelle section sur son site web, dédiée à la sécurité civile, est maintenant disponible.

Vous y trouverez plusieurs renseignements qui vous permettront d'être prêt à affronter un éventuel sinistre. Le lien est le suivant :

<http://www.st-liboire.ca/fr/mes-services-municipaux/securetepublique/securete-civile/>

VOTRE SÉCURITÉ : VOTRE RESPONSABILITÉ



Saint-Liboire

www.st-liboire.ca

Services MUNICIPAUX

Nadine Lavallée

Directrice générale et Greffière
Trésorière

Raymonde Plamondon

Agente à la comptabilité

Sébastien Marchand

Inspecteur en bâtiment
et environnement

Monic Guérin

Agente administrative

Annick Leblanc

Adjointe administrative

Sylvain Laplante

Directeur général adjoint

Karl Pelchat

Employé de voirie
& Traitement des eaux

Jonathan Avard

Employé de voirie

Mathieu Grégoire

Employé de voirie

Jean-François Demers

Directeur incendie

Serge Desjardins

Service de premiers répondants

LA VIE À SAINT-LIBOIRE

Avril 2024

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Vendredi	12		Ouverture Écocentre - 1880, rue Brouillette Saint-Hyacinthe	
Vendredi	19	19 h	Comité des aînés – Conférence de Céline Dion Les passages de la vie	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Mardi	23	13 h 30	Fadoq - BINGO	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII

Mai 2024

JOUR	DATE	HEURE	ÉVÈNEMENT	COMMENTAIRE - ENDROIT
Jeudi	2		COLLECTE DE GROS REBUTS	
Mardi	7	19 h 00	Séance du conseil	Hôtel de Ville – salle du conseil
Mardi	14	10 h 30	Assemblée générale annuelle des membres de la Fadoq	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Mardi	14	13 h 30	Fadoq - Bingo	21, place Mauriac, Salle Jean XXIII
Dimanche	12		Fête des Mères	
	18, 19 et 20		Ventes de garage	
Lundi	20		Journée nationale des patriotes	



PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES CALENDRIER DE VIDANGES 2024

2024: Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transport du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.

2025: Le calendrier des vidanges 2025 sera déterminé suite à la période de vidange de 2024. L'ordre des municipalités, le nombre d'installations et les routes pourraient varier en fonction de l'expérience acquise.

SAINT-LIBOIRE

	2024	2025
	Route/rang	Route/rang
Du 1 octobre au 7 octobre 2024	Rue Marceau	Rang Saint-Georges
	Rang Saint-Édouard	7 ^e Rang
	Route Quintal	Rang Saint-Patrice
	Rang Charlotte	Rang Saint-Joseph
		Rue Chicoine
		Rue Croteau
		9 ^e Rang
		Chemin des Commissaires
		Chemin de la Berline
		Rue des Tilleuls
		rue des Saules
		Chemin Pénelle
	Rue Lemonde	



Saint-Liboire

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation – Règlement d'urbanisme

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 374-24 CONCERNANT LES DEMANDES DE DÉMOLITION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

AVIS EST DONNÉ par la soussignée à l'effet que le Conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences d'un projet de règlement intitulé « *Règlement concernant les demandes de démolition sur le territoire de la municipalité de Saint-Liboire* ».

Ce projet de règlement a été adopté lors d'une séance du Conseil municipal tenue le 2 avril 2024 et il ne contient pas de dispositions susceptibles à l'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

L'objet de ce règlement est de permettre d'interdire la démolition d'immeuble à moins que le propriétaire n'ait été autorisé par un comité sur les demandes de démolition.

La séance de consultation publique se tiendra **mardi, le 7 mai à 19 heures**, à la salle du Conseil située au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire. Au cours de la séance publique, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer sur ce sujet seront entendus.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal situé au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire durant les heures régulières d'ouverture. Toute personne intéressée peut donc en prendre connaissance en se présentant au bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Liboire, ce 15 avril 2024.

**Nadine Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière**



LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS VOUS INFORME



REEMPLISSAGE DES PISCINES ET SPAS

Quel est le meilleur moment pour ouvrir la piscine ? Le plus tôt possible au printemps (et la fermeture de votre piscine le plus tard possible à l'automne). L'idéal est de partir votre piscine avant que la température de l'eau n'atteigne les 21°C (70°F).

Nous tenons à vous rappeler que selon le règlement 359-23



Le remplissage des piscines et des spas de plus de 800 litres est interdit. Seule la mise à niveau des piscines existantes est autorisée.

La mise à niveau des piscines est permise le soir entre 22 h et 5 h. Elle doit se faire de la méthode suivante :

- Les jours de calendrier pairs pour les immeubles portant un numéro civique pair ;
- Les jours de calendrier impairs pour les immeubles portant un numéro civique impair.

Le boyau utilisé doit être connecté à un minuteur minimalement mécanique. Ces dits remplissages et mises à niveau sont interdits du 15 mai au 15 août.

Suivez ces conseils pour réduire votre consommation d'eau lors du remplissage de votre piscine :

- Vérifiez la météo pour privilégier que la pluie puisse remplir votre piscine plutôt que votre boyau d'arrosage, c'est une belle opportunité envisageable et plus économique;
- Laissez de 15 à 20 cm entre le bord et le niveau de l'eau dans le but de réduire les pertes dues aux éclaboussures;
- Couvrez votre piscine d'une toile solaire pour empêcher l'évaporation de l'eau. La toile ralentit également l'évaporation des produits d'entretien;
- Vérifiez régulièrement que votre circuit de filtrage ne comporte pas de fuites;
- Raccorder les tuyaux de l'écumoire afin de garder l'eau de pluie.



2e édition

TOURNOI DE

GOLF



AU PROFIT DU PROGRAMME INITIATION
SPORT-RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DE L'ÉCOLE HENRI-BACHAND

QUATUOR 600 \$	GOLF VOITURETTE SOUPER	VENDREDI 23 AOÛT 2024	AU CLUB DE GOLF ACTON VALE
HORAIRE DE LA JOURNÉE	11H00 INSCRIPTION	12H00 DÉPART SIMULTANÉ FORMULE VEGAS	18H30 COCKTAIL SOUPER

GOLF SEULEMENT (QUATUOR) : 400 \$

SOUPER SEULEMENT : 75 \$

Pour informations, commandite ou inscription : aurelie.deslandes@csssh.gouv.qc.ca
Date limite d'inscription : 12 juillet 2024



constructions
DESLANDES

bier commanditaire officiel



Plan de commandite 2e édition

Platine
1500 \$

Commanditaire du cocktail (2)

- Affiche lors du cocktail

Commanditaire du vin (2)

- Étiquette sur les bouteilles de vin

Commanditaire du souper (2)

- Affiche dans la salle

Logo sur l'affiche des commanditaires

Logo sur le menu aux tables

Remerciements sur l'écran au souper dans la catégorie Platine

Visibilité dans les médias sociaux

Les élèves et le comité organisateur vous remercient sincèrement de votre générosité !

Or
1000 \$

Commanditaire des voitures (1)

- Logo dans les voitures

Commanditaire de l'animation/ DJ (1)

- Affiche Coroplast devant le DJ

Logo sur l'affiche des commanditaires

Logo sur le menu aux tables

Remerciements sur l'écran au souper dans la catégorie Or

Visibilité dans les médias sociaux

Argent
750 \$

Commanditaire d'un trou animé (8)

- Animation d'un trou avec votre tente promotionnelle. Veuillez communiquer avec nous le scénario de votre animation avant le 1er juin.
- Possibilité qu'on l'anime pour vous !

Logo sur le menu aux tables

Remerciements sur l'écran au souper dans la catégorie Argent

Visibilité dans les médias sociaux

Bronze
500 \$

Commanditaire d'un tertre de départ

- Votre affiche sur le parcours

Remerciements sur l'écran au souper dans la catégorie Bronze

Visibilité dans les médias sociaux

Billets de tirage et encan crié lors de la soirée !

Il y a possibilité d'offrir un don ou des prix de la valeur de votre choix !

Premier arrivé, premier servi. Réservez votre commandite à Aurelie.Deslandes@cssh.gouv.qc.ca

Les affiches, les cadeaux et les articles promotionnels devront être acheminés à l'école avant le 14 juin 2024.

Chèque libellé à l'ordre de :

Centre de services scolaire de St-Hyacinthe - École Henri-Bachand

Si vous désirez offrir un don (sans publicité), vous recevrez un reçu d'impôt.





Formulaire d'inscription
2^e édition du Tournoi de golf annuel – 23 août 2024
Au Club de golf Acton Vale

Inscription : 11h00 Départ simultané : 12h00 Souper : 18h30

Je désire _____ billets à 150\$ chacun (incluant golf, voiturette et souper/soirée)

Je désire _____ billets de golf seulement à 100\$ chacun (incluant golf, voiturette)

Total : _____ \$

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu) : _____

NOM DES JOUEURS :

Restrictions alimentaires

- | | | |
|----|-------|-------|
| 1. | _____ | _____ |
| 2. | _____ | _____ |
| 3. | _____ | _____ |
| 4. | _____ | _____ |

Je désire réserver _____ billets additionnels pour le souper à 75\$ chacun.

PLAN DE COMMANDITE

Nom du responsable : _____

Entreprise : _____ Adresse : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Je ne peux pas participer, mais je désire faire un don de _____ \$.

Choix de la commandite : _____ Montant de la commandite : _____

Grand total : _____ \$

Ci-inclus notre chèque libellé à l'ordre de :

Centre de services scolaire de St-Hyacinthe – École Henri-Bachand

Il est possible d'envoyer votre inscription par courriel aurelie.deslandes@csssh.gouv.qc.ca
ou de laisser cette inscription complétée au secrétariat de l'école.

Bien vouloir remettre votre chèque par la poste ou au secrétariat à l'adresse suivante :

École Henri-Bachand
83, rue St-Patrice, Saint-Liboire (Québec) J0H 1R0
Téléphone : 450 773-3855

The logo for BIBLIO SAINT-LIBOIRE is centered in a white rectangular box. The word "BIBLIO" is in a large, bold, serif font, and "SAINT-LIBOIRE" is in a smaller, bold, serif font below it. The background of the entire page is a photograph of green basil plants growing in dark, cracked soil.

SAINT-LIBOIRE

21, Place Mauriac

450-793-4751

Nouvelles acquisitions

Romans adulte

- Danser sur des débris / Kraus, Chris,
- Game night. Briser la glace : romance / Angers, MC
- Des murmures : roman / Audrain, Ashley
- Chez les Paquette / Dutremble, Lucy-France



Documentaires adulte

- Fines herbes et fleurs comestibles du Québec / Baril, Hélène
- Retrouver l'essentiel / Bordeleau, Nicole
- Post-partum : les hauts et les bas du quatrième trimestre / Roberts, Valérie
- Romans Jeunesse

Documentaires jeunesse

- Super Moi surmonte sa timidité : guide d'intervention / Couture, Nathalie
- Pourquoi je dors? / Dufresne, Emilie

Albums

- Gros Ours courageux / Bland, Nick
- J'ai très très envie de faire pipi / Newson, Karl
- L'étonnant voyage de Louis / Ouellet, Catherine
- Z'ai perdu une dent! / Campbell, David
- Le cachalot qui en voulait trop / Bright, Rachel
- Carlos le monstre / Blabey, Aaron
- Le biscuit doué / John, Jory
- La vallée des Pikachu / Malandain, Émilie
- La légende du papillon. La métamorphose / Taillebois, Laurence



Bénévoles on a besoin de vous !



Saint-Liboire



Jardi-Boire

BIBLIO
SAINT-LIBOIRE

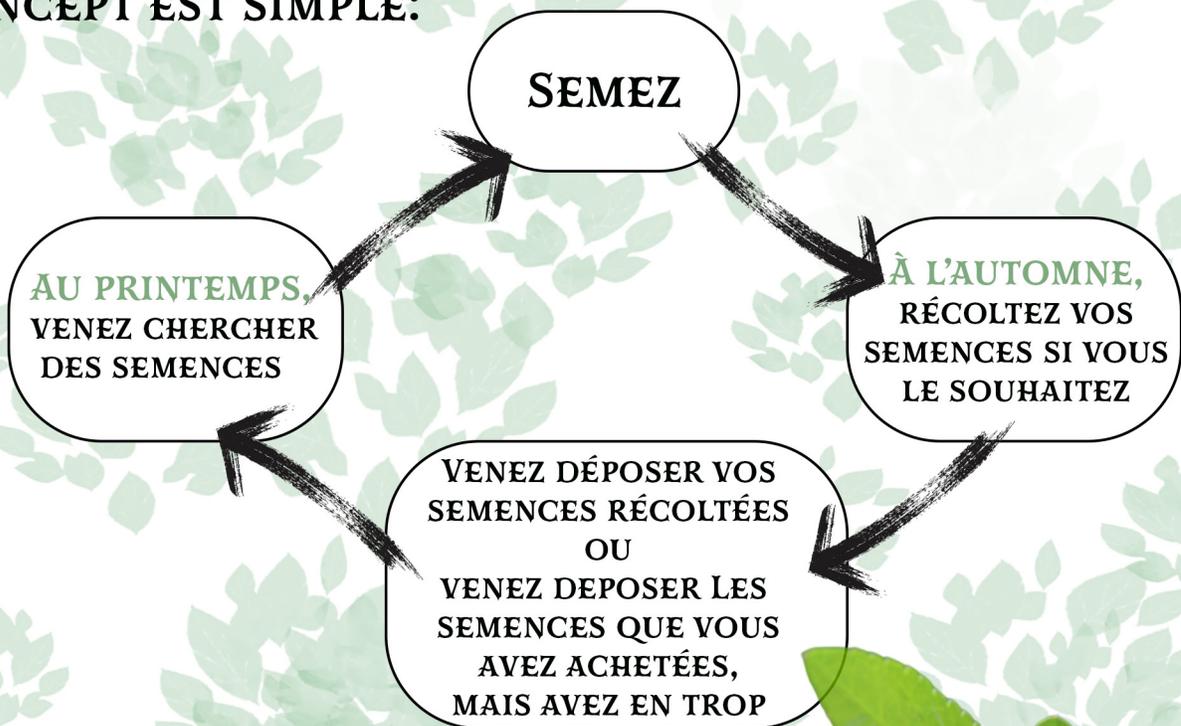
21, Place Mauriac
450-793-4751

JEUNES ET MOINS JEUNES, VENEZ À

LA BIBLIOTHÈQUE DE SEMENCES DE SAINT-LIBOIRE

SITUÉE DANS LES LOCAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CONCEPT EST SIMPLE:



POURQUOI PARTICIPER?

- SE RAPPROCHER DE LA NATURE ET DU PROCESSUS DE PRODUCTION DE LA NOURRITURE.
- CULTIVER DES VARIÉTÉS QUI NE SONT PAS COMMERCIALISÉES À GRANDE ÉCHELLE ET QU'ON NE RETROUVE PAS EN ÉPICERIE.
- PRODUIRE DE LA NOURRITURE LOCALEMENT ET À MOINDRE COÛT.

Fadoq de Saint-Liboire

Les activités intérieures ont repris...

On vous attend que vous soyez membre ou non membre.

Le vendredi de 9 h 30 à 10 h 30 se tiennent les ateliers de **Mise en forme** supervisés par des bénévoles de la Fadoq. Viens te joindre au groupe dans la salle communautaire Jean XXIII.

Autres activités intérieures à 13 h 30

- 16 avril : Cartes, billard, jeux au local de la Fadoq
- 18 avril : Dîner-anniversaire au Vieux-Duluth, à 11 h 30
- 23 avril : Bingo de la Fadoq
- 30 avril : Cartes, billard, jeux au local de la Fadoq
- 7 mai : Cartes, billard, jeux au local de la Fadoq
- 14 mai : Bingo de la Fadoq
- 16 mai : Dîner-anniversaire au Vieux-Duluth à 11 h 30
- 21 mai : Cartes, billard, jeux au local de la Fadoq
- 28 mai : Bingo de la Fadoq



L'assemblée générale

L'assemblée générale annuelle se tiendra **le 14 mai à 10 h 30, à la salle communautaire Jean XXIII**. Cette réunion est très importante. Elle permet l'expression de nouvelles idées, elle informe sur les nouveaux règlements généraux de notre club. Elle nous permet de participer à l'élection de notre CA (4 membres terminent un mandat). Ces mandats sont renouvelables. Après la réunion, un goûter sera servi **aux membres qui y ont participé.**

Activités extérieures

La marche

Depuis le 2 avril, à tous les mardis, tu es invité(e) à te joindre aux marcheurs pour découvrir ton village et ses beautés. Le rendez-vous est devant la bibliothèque à 9 h 30.

Bienvenue à tous et à toutes !

La pétanque

La nouvelle saison s'annonce à grands pas. Elle débute **le lundi 13 mai**. Elle se terminera par un souper **le 16 septembre**. L'inscription est de 25\$ pour la saison.

Informations : Denise 450-793-2396

Votre comité :

Gérald Miron, Suzanne Nadeau, Denise Heine, Mirelle Brodeur,
Nicole Cornellier, Denise Dansereau et Christiane Lauzon



Comité des aînés de Saint-Liboire et la Fadoq Saint-Liboire

Programme de formation informatique

Dans le cadre de Nouveaux Horizons, nous avons obtenu une subvention pour mettre en place un service informatique. Dans un local du centre communautaire Jean XXIII, des bénévoles accueillent les personnes qui ont besoin d'aide technologique. Ce service ne s'adresse pas seulement aux aînés. Toute personne peut solliciter ces services offerts **gratuitement**.

Pour obtenir un rendez-vous, communiquez avec :

- Gérald au 579-245-0079
- Denise au 450-793-2396
- Yves au 450-793-4784



Ces personnes achemineront vos besoins aux formateurs-bénévoles.

Voyages 2024

Avec la collaboration de la Fadoq Saint-Liboire, le comité des aînés vous propose des voyages d'un jour et de trois jours.

- **6-7-8 mai** : Séjour au Château Bromont avec animation + une visite dans la région (Il reste quelques places) Faites vite!
- **26 juin** : Voyage au Vignoble de Mario Pelchat avec dégustation, repas et spectacle + une visite du Domaine Lafrance et un souper sur le chemin du retour complet
- **19 juillet** : Croisière de 3 heures sur le lac Memphrémagog avec animation, repas et musique + visites dans la région **complet**
- **2 août** : Pièce de théâtre : Appelle-moi Stéphane (maison des Arts de Drummondville) + souper avant le spectacle dans un restaurant de Drummondville (il reste une place)
- **25 août** : Comédie musicale : Waitress (salle Albert Rousseau) + repas avec vin sur le chemin du retour **complet**
- **27-28-29 octobre** : Séjour au Manoir du Lac William avec animation + une visite dans la région **complet**

Pour les voyages qui affichent **complet**, nous prenons les noms en attente. Il peut arriver que pour certaines raisons des gens ne puissent y participer. Nous complétons les voyages avec les noms en attente.

Si ces voyages vous intéressent, Denise au 450-793-2396

Dîner de l'amitié organisé par le Comité des aînés avec la collaboration de la Fadoq

Ce dîner annuel se tiendra au parc des bénévoles **le 10 août à 11 h 30**.
Tu as 50 ans et +... joins-toi au groupe. Bienvenue !

À la salle communautaire Jean XXIII

Conférence de Céline Dion : Les passages de la vie : 19 avril à 19 h 00

Auteure de trois livres, madame Dion présente avec **humour et simplicité** cette conférence sur les passages de la vie.

Cette conférence s'adresse à toutes les personnes de 40 ans et plus.

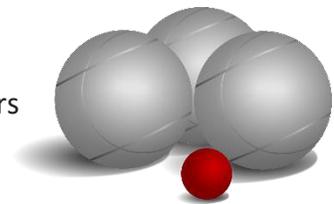
Au cours d'une vie, nous avons tous à différents moments à nous confronter aux changements imprévus. Nous devons trouver de nouveaux sens, faire de nouveaux choix, trouver de nouvelles avenues.

Tirage de prix de présence !

Ce rendez-vous est gratuit... cette conférence vous est offerte par la municipalité.

Bienvenue à la salle communautaire Jean XXIII !

- 17 mai : Pétanque atout + jeu remue-méninges + surprise aux dames
- 21 juin : Jeu de babette + jeu remue-méninges + surprise aux messieurs
- 10 août : Dîner de l'amitié au parc des bénévoles à 11 h 30



À placer à votre agenda, dès maintenant,

Noël chez les aînés, le 20 décembre à 19 h 00, spectacle suivi de petites bouchées.

Votre comité des aînés :

Yves Winter, Yves Taillon, Marie-Josée Deaudelin,

Pierre Heine, Denis Chabot, Georgette Meunier, Denise Heine



Appareils électriques

En ce mois de mars annonciateur du printemps, voici quelques rappels pour vous aider à protéger votre demeure des risques d'incendie. Il est important de :

- **Débrancher les petits appareils** de la prise électrique après leur utilisation. Dernièrement, plusieurs friteuses à air ont brûlé après avoir surchauffé, et ce, seulement en étant branchées.
- **Libérer un dégagement d'au moins un mètre** entre un appareil produisant de la chaleur et toute autre matière à proximité.
- **Maintenir le couvercle de votre panneau électrique fermé** afin d'empêcher l'accumulation de poussière. Celle-ci pourrait générer des flammèches, voire conduire à un incendie. Noter également que tout espace libre dans ledit panneau électrique devrait être comblé pour les mêmes raisons que celles mentionnées précédemment.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



Fabrique de la paroisse de Saint-Liboire

Et le comité de pastorale paroissial



Félicitations!

Pour les jeunes du parcours 1 : Félicitations pour ce premier pas pour mieux connaître Jésus-Christ
Pour les jeunes du parcours 2 : Félicitations pour la célébration de votre premier pardon, le 8 avril.
Pour les jeunes du parcours 3 : Félicitations pour la première communion qui sera vécue le 27 avril.
Pour les jeunes du parcours 4 : Félicitations pour votre confirmation qui sera réalité le 4 mai prochain.
Aux catéchètes : Mille MERCI pour votre implication, vous faites la différence !

Dimanche 12 mai, fête des mères

Nous soulignerons la fête des mères lors de la messe de 10 h 00. Bienvenue à tous

BONNE
FÊTE DES
MÈRES

O Marie, Mère de l'Amour



O Marie, Mère de l'Amour,
nous voici devant toi avec nos joies,
nos désirs d'aimer et d'être aimés.
Nous voici avec le poids des jours:
avec nos misères, nos violences et nos guerres.
Mais l'amour est plus fort que tout:
nous croyons qu'il existe encore
car l'amour vient de Dieu.

Nous t'en prions: que nos maisons soient habitées
de simples gestes de fraternité et de bonté,
de confiance, de bienveillance et de générosité!
Que les familles et les nations s'ouvrent au partage,
au pardon et à la réconciliation!

Apprends-nous à relever le défi
de nous aimer les uns les autres
comme ton Fils nous a aimés
jusqu'au bout, quoi qu'il en coûte.

Mère de l'Amour, intercède pour la famille humaine,
soutiens les efforts de ceux qui travaillent pour la justice et la paix.
Accorde-nous la grâce d'être fidèles à l'évangile
et de porter du fruit qui demeure.
Accompagne-nous de ta tendresse
sur le chemin qui mène au ciel
où seul l'amour restera, éternellement.
Amen! Alléluia!

Prière de la saison pastorale 1994, Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap

Horaire des messes à St-Liboire pour les prochaines semaines :

- Tous les jeudis matin 8 h 30, messe (le 2 mai ce sera suivi d'un temps d'adoration)
- Samedi 27 avril 16 h 00 : messe, première communion des jeunes du parcours 3 et remise des certificats pour les parcours complétés
- Samedi 11 mai 16 h 00 : heure d'adoration
- Dimanche 12 mai, 10 h 00 : messe, on soulignera la fête des mères
- Samedi 25 mai, 16 h 00 : messe
- Dimanche 9 juin, 10 h 00 : messe

Mois de mai, mois de Marie

- En mai, une demi-heure avant la messe dominicale, ce sera le

Il est toujours temps de vous inscrire à « info pastorale », il suffit de nous laisser votre adresse courriel. De façon mensuelle, nous vous ferons parvenir l'horaire des activités dans notre paroisse et aussi pour notre secteur et l'unité des semeurs. Nous attendons votre courriel à pastostlib@outlook.com ou encore en communiquant directement avec Lucile Morin (450)793-4232

Conférence sur **LA BANDE RIVERAINE**

Venez vous inspirer pour aménager VOTRE bande riveraine selon VOS besoins!

Par Mme **Florence Pomerleau-Lacasse**, agronome de formation sera présente pour élaborer en détails les rôles de la bande riveraine végétalisée et présentera différents types d'aménagements qui ont démontré des résultats concluants pour les propriétaires. Elle répondra à toutes vos questions et déconstruira certains mythes.

Le mardi 23 avril 19h
Salle communautaire de
Saint-Valérien-de-Milton
1384 rue Principale
Gratuit



La conférence sera suivie de l'assemblée générale annuelle du **Comité de la rivière Noire**

Avis de convocation : Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du rapport d'activités et des services offerts par les comités
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023
5. Présentation des états financiers
6. Adoption des modifications aux règlements généraux
7. Nomination du président et du secrétaire d'élection
8. Élection des membres du conseil d'administration
9. Levée de l'assemblée



La conférence est présentée en collaboration avec le Comité bassin versant du ruisseau Corbin.

Information : 450 774-3141, poste 3159 ou sectechniques@mrcdesmaskoutains.ca | Facebook : [Comités de bassin versant maskoutains](#)

Ressources d'aide en violence conjugale

- La clé sur la porte, maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale
(450) 774-1843
- SOS Violence conjugale
1 800 363-9010
- Entraide pour hommes
1 833 651-4447
- Police 9-1-1 | Info social 8-1-1
- Centre de femmes l'Autonomie en SoiE
450 252-0010



La clé sur la porte
maison d'hébergement

22 avril 2024

JOUR DE LA TERRE

**Pour l'occasion, voici 3 gestes
simples pour diminuer l'utilisation
des plastiques à usage unique :**



Se servir de gourdes
réutilisables

Prioriser l'utilisation
de vaisselle lavable



Apporter vos sacs
réutilisables à l'épicerie
et, lorsque possible, vos
contenants pour l'achat
d'aliments en vrac

**Merci de faire partie
de la solution !**



www.riam.quebec
450 774-2350



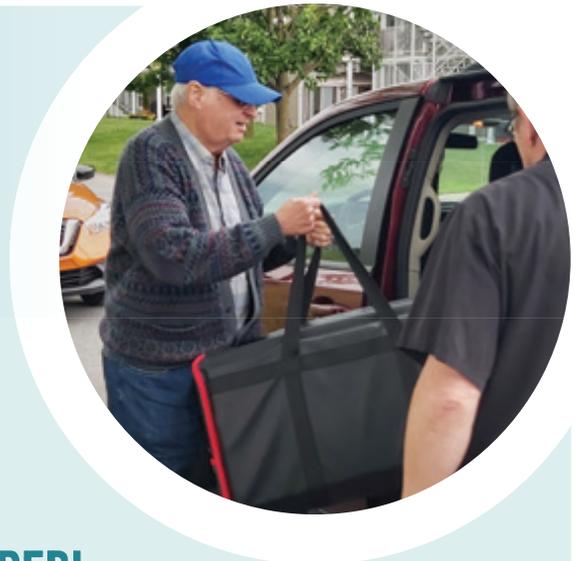
La Popote
roulante

Propulsée par

 **Desjardins**

SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS CHAUDS ET CONGELÉS À PRIX ABORDABLES

*Destiné aux personnes âgées,
invalides ou convalescentes
habitant sur le territoire
de la MRC des Maskoutains*



**Les repas chauds
comprennent**

8,25\$

soupe
plat principal
dessert

**COMMANDE
ET LIVRAISON**

DU LUNDI AU VENDREDI

450 773-4966 POSTE 35

**Consultez notre calendrier de menus
et la liste de nos produits congelés**

Une initiative du
Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe

cbsh.ca



**Centre de bénévolat
de Saint-Hyacinthe**



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

PREMIÈRE COLLECTE DE GROS REBUTS 2024



Consultez
votre
calendrier !



Les gros rebuts doivent être placés de façon ordonnée, en bordure de rue et avant 7 h le matin de la collecte.

Les amoncellements de petits déchets ne seront pas ramassés.

Saviez-vous que les encombrants collectés sont envoyés à l'enfouissement ?
Pensez à les donner, les vendre en ligne ou les déposer dans un écocentre !

Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières, canapés, lits, bureaux, laveuses, sécheuses, toilettes, éviers, jouets et équipements sportifs volumineux, tapis attachés, etc.



www.riam.quebec
450 774-2350

Résidus refusés:

Résidus domestiques dangereux, pneus, pierres, résidus agricoles, matériaux de construction, pièces de véhicules, appareils de réfrigération, amas de petits rebuts, béton, boîtes de carton.



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

UN SURPLUS DE MATIÈRES ORGANIQUES?

Le bac brun
et l'une des
options
suivantes :



Petite
poubelle
ronde avec
poignées



Sac
à feuilles
en papier



Bac gris
sans déchet,
clairement
identifié



www.riam.quebec
450 774-2350

Ensemble, imaginons notre futur!



**Participez à nos
consultations publiques**
Du 17 au 25 avril

SAINT-JUDE
Mercredi, 17 avril, à 18 h 30,
à la salle communautaire
940, rue du Centre

SAINT-HUGUES
Mardi, 23 avril, à 18 h 30,
à la salle municipale
390, rue Notre-Dame

SAINT-HYACINTHE
Dimanche, 21 avril, à 10h,
au Centre aquatique Desjardins
850, rue Turcot

SAINT-DAMASE
Jeudi, 25 avril, à 18 h 30,
au Complexe sportif
105, rue Sainte-Anne

Collation offerte sur place

Rencontre par visioconférence, le mercredi 24 avril, à 18 h 30.

Consultez le site de la MRC pour obtenir l'hyperlien ou écrivez à info@mrcdesmaskoutains.ca.

Avec la participation financière de:

Québec 

 **MRC des Maskoutains**
Un monde à votre mesure

Comité de développement social



mrcmaskoutains.qc.ca

Information: Mélanie Brodeur
450 774-3141, poste 3139

En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et
le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 2 avril 2024 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Marie-Josée Deaudelin et Martine Bachand.

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Claude Vadnais, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Yves Winter.

Est également présente Madame Nadine Lavallée, directrice générale.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Yves Winter, maire, constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue à tous. Nadine Lavallée, directrice générale, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-04-81

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Autorisation signataire auprès de la RACJ – Permis de boisson
- 3.4 Mandater personne-ressource auprès de la RACJ – Tirage
- 3.5 Demande de renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska
- 3.6 Demande au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et plein air
- 3.7 Offre de service - Jardins de pluie

- 3.8 Société canadienne du Cancer – Avril mois de la Jonquille – Proclamation
- 3.9 Semaine nationale des dons d'organes et de tissus – Proclamation
- 3.10 Entente relative au remboursement de l'aide financière versée pour le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier volet 1A, 1B – Signature - Autorisation
- 3.11 Dépôt d'une lettre de la directrice générale

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Remplacement du réservoir à diesel
- 4.2 Achat radios portatives et chargeurs
- 4.3 Nomination directeur incendie

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Location de toilettes chimiques
- 5.2 Achat d'une génératrice sur remorque
- 5.3 Démolition ancien garage à sel

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Entériner soumission pour le relevé topographique - Raccordement nouveaux puits

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Cours d'eau Laliberté-Lépine du grand cours d'eau (MAPAQ 7571) – Demande à la MRC pour des travaux d'entretien entre les points 4+000 et 5+000
- 7.2 Installation de deux mâts de mesure de vent par Invenergy – Demande à la CPTAQ
- 7.3 Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement numéro 374-24 abrogeant le Règlement 361-23 concernant les demandes de démolition sur le territoire de la municipalité de Saint-Liboire
- 7.4 Compensation pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels – Lot 6 626 306

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Dépôt du rapport financier 2023 des Loisirs Saint-Liboire Inc.
- 8.2 Dépôt du rapport annuel 2023 de la Bibliothèque Saint-Liboire

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024

Résolution 2024-04-82

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2024 soit adopté tel que soumis.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, *selon le règlement numéro 205-06.*

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1. Adoption des comptes payés

Résolution 2024-04-83

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de mars 2024 totalisant la somme de 629 880,07 \$, en plus des salaires versés au montant de 52 861,47 \$ et d'en ratifier le paiement.

La liste complète des comptes payés est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.2. Adoption des comptes à payer

Résolution 2024-04-84

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 52 306,74 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

La liste complète des comptes à payer est disponible dans le procès-verbal publié sur notre site internet au www.st-liboire.ca ou au bureau municipal.

3.3. Autorisation signataire auprès de la RACJ – Permis de boisson

Résolution 2024-04-85

Considérant que la municipalité doit désigner un signataire auprès de la Régie des alcools, des courses et jeux pour l'activité Saint-Liboire en Fête, du 15 juin 2024;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Nadine Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Liboire à agir pour et au nom de la municipalité de Saint-Liboire afin de procéder à l'obtention d'un permis de réunion pour vendre des boissons alcooliques lors d'un événement public tenu à l'extérieur dans une rue ou un site fermé.

3.4. Mandater personne-ressource auprès de la RACJ – Tirage

Résolution 2024-04-86

Considérant qu'il y a lieu de mandater une personne-ressource auprès de la Régie des alcools, des courses et jeux pour l'activité Saint-Liboire en Fête, du 15 juin 2024;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que madame Nadine Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Liboire soit désignée comme personne-ressource pour la demande de licence de tirage pour l'activité de moitié-moitié auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

3.5. Demande de renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska

Résolution 2024-04-87

Considérant la demande de renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement d'adhésion à OBV Yamaska au montant annuel de 50 \$ et d'en autoriser le paiement.

3.6. Demande au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et plein air

Résolution 2024-04-88

Considérant que la municipalité désire présenter un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

En conséquence, il est proposé par Claude Vadnais, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- Que la municipalité de Saint-Liboire autorise la présentation du projet de construction d'une école et d'un gymnase partagé au ministère de

l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

- Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Liboire à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
- Que la municipalité de Saint-Liboire désigne monsieur Yves Winter, maire et madame Nadine Lavallée, directrice générale ou leurs représentants en cas d'absence, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Le conseiller Jean-François Chagnon déclare son intérêt dans le prochain dossier et se retire des délibérations.

3.7. Offre de service - Jardins de pluie

Résolution 2024-04-89

Considérant que les changements climatiques deviennent un enjeu important sur la gestion de l'eau;

Considérant que la municipalité désire implanter un programme d'accompagnement concernant les jardins de pluie;

Considérant l'offre de service reçue de l'OBV Yamaska pour l'accompagnement et la promotion des jardins de pluie;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'accepter l'offre de service de l'OBV Yamaska, datée du 26 février 2024 en lien avec l'accompagnement et la promotion des jardins de pluie au sein de la municipalité;
- D'accepter 4 projets en milieu villageois par année;
- D'aviser tous citoyens qui feront la demande que les frais d'accompagnement leurs seront facturés au coût fixe de 730 \$.

Le conseiller Jean-François Chagnon reprend son siège à la fin de ce point.

3.8. Société canadienne du Cancer – Avril mois de la Jonquille – Proclamation

Résolution 2024-04-90

Considérant que les chercheurs ont estimé qu'il y aurait 239 100 nouveaux cas de cancer et 86 700 décès causés par cette maladie au Canada en 2023;

Considérant que cette maladie cause un choc important qui se répercute sur toutes les sphères de la vie des personnes atteintes du cancer et celles de leurs proches;

Considérant que, grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le taux de survie au cancer a passé de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des personnes atteintes de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le "cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De décréter le mois d'avril le Mois de la jonquille;
- D'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

3.9. Semaine nationale des dons d'organes et de tissus – Proclamation

Résolution 2024-04-91

Considérant l'engagement entre la MRC des Maskoutains, ses municipalités membres et la Sûreté du Québec concernant la promotion du don d'organes et des tissus par

la distribution du dépliant Merci de signer pour la vie auprès de leur population;

Considérant l'édition de la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus qui se tiendra du 21 au 27 avril 2024;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la semaine du 21 au 27 avril 2024 comme étant la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus afin de sensibiliser la population de Saint-Liboire à l'importance de ce don de vie.

3.10. Entente relative au remboursement de l'aide financière versée pour le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier volet 1A, 1B – Signature – Autorisation

Résolution 2024-04-92

Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, lors de la séance ordinaire du 1^{er} février 2022, a autorisé la signature de la Convention d'aide financière - Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier- Volet 1a, 1b, tel qu'il appert de la résolution numéro 2022-02-37;

Considérant que la Municipalité de Saint-Liboire a adhéré au programme;

Considérant que la MRC a signé une entente avec le ministère de la Culture et des Communications pour ces municipalités;

Considérant qu'il y a lieu d'établir une Entente relative au remboursement de l'aide financière versée pour le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier volet 1a, 1b;

Considérant le projet d'Entente relative au remboursement de l'aide financière versée pour le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier volet 1a, 1b, soumis aux membres du conseil;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'approuver l'entente à intervenir entre la MRC et la Municipalité de Saint-Liboire pour le remboursement de l'aide financière versée pour le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;
- D'autoriser le maire Yves Winter et la directrice générale Nadine Lavallée, à signer l'entente intitulée Entente relative au remboursement de l'aide financière versée pour le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine

immobilier Volet 1a, 1b, ~ ou tout autre document relié à celle-ci pour et au nom de la Municipalité de Saint-Liboire.

3.11. Dépôt d'une lettre de la directrice générale

Résolution 2024-04-93

Considérant le dépôt d'une lettre de démission de l'employée Nadine Lavallée, directrice générale;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de madame Nadine Lavallée, directrice générale. Le conseil municipal désire remercier madame Lavallée pour les services rendus et lui souhaite bonne chance dans ses futurs projets.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Remplacement du réservoir à diesel

Résolution 2024-04-94

Considérant que lors du renouvellement de notre assurance de dommages, on nous mentionnait l'obligation de faire remplacer le réservoir à diesel situé au 162, rue Gabriel au courant de l'année;

Considérant que nous avons reçu deux soumissions pour un réservoir de 454 litres à double paroi;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Groupe Maska Inc. pour le remplacement du réservoir à diesel situé au 162, rue Gabriel, datée du 11 mars 2024 au montant d'environ 16 980,78 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement au budget 2024.

4.2 Achat radios portatives et chargeurs

Résolution 2024-04-95

Considérant le besoin d'obtenir des radios portatives et chargeurs pour le service incendie;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De faire l'achat de radios portatives pour le service incendie selon la soumission de Les TéléSystèmes du Québec datée du 24 octobre 2023 au montant d'environ 3 240 \$ plus les taxes applicables;
- De faire l'achat de chargeurs pour le service incendie selon la soumission de Les TéléSystèmes du Québec datée du 15 mars 2024 au montant

d'environ 4 135 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer les paiements.

4.3 Nomination directeur incendie

Résolution 2024-04-96

Considérant le départ du Directeur monsieur Martin Bougie;

Considérant que monsieur Jean-François Demers désire occuper la fonction de directeur du service incendie de Saint-Liboire;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Jean-François Demers à titre de Directeur du Service Incendie de Saint-Liboire, et ce, en date du 16 mars 2024 et de lui octroyer les conditions salariales à ce titre, tel que discuté plus tôt en séance de travail.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Location de toilettes chimiques

Résolution 2024-04-97

Considérant le besoin de se procurer des toilettes chimiques pour la période estivale au parc des bénévoles et au terrain de pétanque;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la location de deux toilettes chimiques avec lavabo une pour le parc des bénévoles et une pour le terrain de pétanque, au montant de 235 \$ par mois par toilette, et ce, pour environ 6 mois, plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5.2 Achat d'une génératrice sur remorque

Résolution 2024-04-98

Considérant qu'il serait utile de pouvoir utiliser une génératrice en cas de panne électrique prolongée, tant pour le bureau municipal, le garage que les autres bâtiments municipaux;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une génératrice usagée sur remorque selon la soumission reçue de G. Dion et Fils Inc. datée du 29 février 2024 au montant de 30 500 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

Il est nécessaire de garantir que la génératrice soit assurable par nos assurances pour effectuer l'achat.

5.3 Démolition ancien garage à sel

Résolution 2024-04-99

Considérant que la construction du nouveau garage à sel est presque terminée;

Considérant que l'ancien garage à sel n'est plus sécuritaire et assurable;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la démolition de l'ancien garage à sel, situé au 48, rue Parent, selon la soumission reçue d'Excavation Sylvain Plante & fils Inc. et datée du 5 mars 2024 au montant de 6 000 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1. Entériner soumission pour le relevé topographique – Raccordement nouveaux puits

Résolution 2024-04-100

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la soumission concernant le relevé topographique pour le raccordement de nouveaux puits au montant de 12 750 \$ à JY Tremblay, arpenteur-géomètre Inc. datée du 6 mars 2024.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Cours d'eau Laliberté-Lépine du grand cours d'eau (MAPAQ 7571) – Demande à la MRC pour des travaux d'entretien entre les points 4+000 et 5+000

Résolution 2024-04-101

Considérant le rapport déposé par l'inspecteur à la suite de la visite des lieux, effectuée le 4 mars 2024;

Considérant que l'entretien des cours d'eau relève de la MRC des Maskoutains en vertu de la Loi sur les Compétences municipales et de l'entente signée à cet effet;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- De transmettre à la MRC des Maskoutains, une demande d'intervention requise sur le cours d'eau Laliberté-Lépine entre les points 4+000 et 5+000 rejoignant le Grand cours d'eau (MAPAQ 7571);

- De demander à la MRC des Maskoutains d'entreprendre les démarches nécessaires afin de corriger la situation;
- De répartir les frais encourus par ces travaux entre les propriétaires des lots qui seront identifiés comme faisant partie au bassin versant.

7.2 Installation de deux mâts de mesure de vent par Invenergy – Demande à la CPTAQ

Résolution 2024-04-102

Considérant que dans le cadre de l'évaluation du potentiel éolien dans la MRC Les Maskoutains, l'entreprise Invenergy projette l'installation de deux mâts de mesure de vent pour une période temporaire d'une durée d'environ 5 ans afin de colliger des données essentielles à la confirmation du potentiel éolien;

Considérant que l'installation de ces infrastructures temporaires sur deux propriétés situées dans les limites de la zone agricole de notre municipalité sur les lots suivants :

- 1 345 716
- 1 346 650
- 1 346 652
- 1 346 479
- 1 346 573
- 1 346 574
- 1 346 575
- 1 346 576
- 1 346 577
- 1 346 578

Considérant que ce projet requiert une démarche auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) en vue de l'obtention d'une autorisation d'utilisation à des fins autres qu'agricoles sur la superficie visée totalisant pour les deux sites en demande, environ 18 698 m² ou ≈ 1,87 ha répartie comme suit :

- Sites d'implantation : ≈ 12 100 m²
- Chemins d'accès: ≈ 5 968 m²
- Aires de travail utilisées pendant l'installation et le démantèlement : ≈ 630 m²

Considérant que dans le cadre de cette démarche, une recommandation doit être transmise à la CPTAQ;

Considérant que pour répondre aux besoins du projet de parc éolien, les sites retenus doivent répondre à certains critères techniques et prendre en considération des contraintes liées à l'ingénierie, l'environnement et la sécurité;

Considérant que Invenergy a défini une zone de recherche dans les limites de laquelle les sites retenus doivent se positionner pour répondre aux besoins du Projet;

Considérant que le demandeur a effectué, en collaboration avec une firme spécialisée en agriculture, une démarche d'analyse de la zone de recherche basée sur des critères agricoles pour la sélection de sites de moindre impact;

Considérant les caractéristiques des sites retenus et leur utilisation actuelle;

Considérant que la superficie réellement nécessaire à l'implantation des mâts est très restreinte et qu'une fois l'installation complétée, la superficie réellement affectée pendant la période visée de 5 ans sera restreinte à environ 112,25 m² par site;

Considérant que les sites sont accessibles par des chemins d'accès existants qui ne nécessiteront pas d'aménagements particuliers;

Considérant qu'une entente a été conclue entre Invenergy et les propriétaires concernés;

Considérant que la superficie visée par la demande comprend une aire de travail temporaire utilisée pendant la construction, pour la maintenance et, à l'échéance des besoins, pour le démantèlement des équipements;

Considérant que les terrains seront remis en état lors du démantèlement de la structure et de l'enlèvement des ancrages et qu'ils retrouveront leurs caractéristiques d'origine;

Considérant que les travaux prévus n'auront ainsi aucun impact négatif significatif permanent sur le potentiel et les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des sites retenus;

Considérant que les travaux prévus n'auront aucun impact négatif sur :

- Le potentiel et les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des terrains avoisinants (autre que la superficie utilisée pour les mâts);
- Les activités agricoles existantes et leur développement;
- Les contraintes et les effets résultants de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;
- L'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles;
- La préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire municipal et dans la région;
- La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture.

Considérant que les mâts de mesure doivent être installés dans un endroit représentatif d'un site potentiel pour une éolienne et de ce fait, il n'y a pas, ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole, d'espace approprié disponible aux fins visées par la demande, le cas échéant.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres emplacements qui seraient de nature à éliminer ou réduire les contraintes de la présente demande sur l'agriculture;

Considérant que le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Liboire appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ présentée par Invenergy pour la superficie en demande sur son territoire.

7.3 Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement numéro 374-24 abrogeant le Règlement 361-23 concernant les demandes de démolition sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire

Avis de motion et dépôt

Avis de motion est donné par Jean-François Chagnon, à l'effet que lors d'une prochaine réunion, régulière, spéciale ou d'ajournement, le Conseil adoptera, avec dispense de lecture, le premier projet de règlement numéro 374-24 sur les demandes de démolition sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

Adoption du premier projet de règlement numéro 374-24 sur les demandes de démolition sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire

Résolution 2024-04-103

ATTENDU QU'en vertu des articles 148.0.2 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), une municipalité doit adopter un règlement sur la démolition d'immeubles;

ATTENDU QUE le *Règlement numéro 366-23 sur les permis et certificats* est en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire et exige un certificat de démolition avant de procéder à celle-ci;

ATTENDU QU'UN règlement sur la démolition d'immeubles peut s'avérer utile à la réglementation d'urbanisme,

notamment pour la protection du patrimoine bâti et la réutilisation du sol dégagé;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire permettre aux citoyens d'être entendus concernant les demandes de démolition portant atteinte au patrimoine bâti de la municipalité;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge à propos d'encadrer les projets de démolition d'immeubles sur son territoire;

ATTENDU QU'il est jugé opportun de conserver l'assujettissement du secteur du noyau villageois au règlement de démolition;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le 2 avril 2024;

ATTENDU QU'UN projet de règlement a été présenté lors de la séance du conseil du 2 avril 2024;

ATTENDU QUE le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 7 mai 2024 à 19 h à la salle du conseil afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le premier projet de règlement numéro 374-24 sur les demandes de démolition sur le territoire de la Municipalité de Saint-Liboire avec dispense de lecture.

7.4 Compensation pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels – Lot 6 626 306

Résolution 2024-04-104

Considérant le projet de lotissement par subdivision du lot numéro 1 345 613 et son remplacement par les lots 6 626 306 et 6 626 307, reçu en date du 12 mars 2024;

Considérant qu'une décision doit être prise par le conseil municipal sur la compensation des fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels selon le *Règlement numéro 364-23 sur le lotissement*;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de facturer la somme de 2 014,20 \$ représentant 10 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour la création du nouveau lot 6 626 306.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Dépôt du rapport financier 2023 des Loisirs Saint-Liboire Inc.

La directrice générale procède au dépôt du rapport financier 2023 des Loisirs St-Liboire Inc. séance tenante.

8.2 Dépôt du rapport annuel 2023 de la Bibliothèque Saint-Liboire

La directrice générale procède au dépôt du rapport annuel 2023 de la Bibliothèque de Saint-Liboire, séance tenante.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : Politique de la famille et Comité des aînés

Monsieur Jean-François Chagnon : Bassins versants Delorme et Ferré, Politique de la famille et RIAM

Monsieur Claude Vadnais : Aucun comité

Monsieur Yves Taillon : Comité des aînés et Bassins versants

Monsieur Serge Desjardins : Loisirs de St-Liboire

Madame Martine Bachand : Fête d'hiver et Bibliothèque

Monsieur le Maire, Yves Winter : MRC, Saint-Liboire en fête, Fête d'hiver, Politique de la famille et Comité des aînés

10. PÉRIODES DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, *selon le règlement numéro 205-06.*

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 6 mars au 2 avril 2024 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2024-04-105

Il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19 h 59.

Yves Winter,
Maire

Nadine Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 7 mai 2024.



GENEVÈVE BÉLISLE
HYGIÉNISTE DENTAIRE

**SOINS DENTAIRES PRÉVENTIFS
AVEC AIRFLOW**

- ♥ Traitement tartre et taches
- ♥ Nettoyage dentaire
- ♥ Blanchiment sous prescription
- ♥ Entretien implants
- ♥ Suivi en parodontie

450.209.2915 @genevievebelisleHD
genevieve@soinsdentairespreventifs.ca
276 rue Chicoine, St-Liboire QC J0H 1R0
www.soinsdentairespreventifs.ca



**Pharmacie
Nicolas Borri**
Pharmacien propriétaire

**LIVRAISON
GRATUITE**

Lund. Mar. Vend.
9h30 à 18h
Mer. Jeu. 9h30 à 20h
Sam. 9h30 à 17h
Dim. Fermé

Membre affilié à



Nicolas Borri
54 Saint-Patrice,
Saint-Liboire J0H 1R0
T 450 793-4466
F 450 793-4861



Mathieu St-Onge

Tél.: 450 253-8690
514 456-8690
Fax: 450 253-0017

A&R ÉLECTRIQUES
Les entreprises électriques A&R Ltée

info@arelectrique.ca
www.arelectrique.ca



5655, rue Lamoureux
St-Hyacinthe, Qc J2R 1S3



www.coopauxpetitssoins.com
450 771-0605
info@coopauxpetitssoins.com



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



DONALD BERGERON

Services financiers Donald Bergeron Inc.
Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
www.donaldbergeron.ca
SF : 1 866 798-2948

SFL Gestion de patrimoine
Partenaire de Desjardins

29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566
www.sfl.com



Gestion de patrimoine



Placements

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

J.G. Daudelin Inc.
Rénovations
C 450 278.7551
657, 7^e rang
C.P. 430
Saint-Dominique
Québec J0H 1L0

Détaillant autorisé
SERRUPRO
Centre de
Rénovation
A.L.
2740, Boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8
T 450 778-2200
T 450 773-3408 | F 450 773-9753
RBQ 2310-0340-16

AspirateurFR
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL
SERVICE À DOMICILE
DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MVAC**
www.aspirateurfr.com
450 502-7349
info@aspirateurfr.com
RBQ: 5729-5388-01

**constructions
DESLANDES**
1 844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0
RBQ 2864-2908-53

Nos professionnelles

FERME - RÉSIDENCE - COMMERCE - INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION

& FILS
INC.



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Pierre Dion
Saint-Liboire

1 800 808-4481
Cell.: 450 223-4481
Tél.: 450 793-4481

POMPAGE
St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par téléca-

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-

1757, Haut Rivière Nord,



Soudure
Maskoutaine

Daniel Beauregard, propriétaire

Tél./Fax: 450-774-2483

845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0

RE/MAX
RENAISSANCE

AGENCE IMMOBILIÈRE
906 Rue Des Capucins, Bureau 203
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3J6

MARYSE MORIN



COURTIER IMMOBILIER
AGRÉÉ DA

C. 450 223-4684
B. 450 771-7707

maryse.morin@remax-quebec.com
remax-quebec.com



Plomberie - chauffage
POULIOT
Mécanique de procédé

COMMERCIAL AGRICOLE INDUSTRIEL

Entreprise située à Saint-Dominique !

admin@pouliotpm.com | pouliotpm.com

450-793-2020 | 450-278-8343

- INSPECTION ET LOCALISATION PAR CAMÉRA
- PLANCHER CHAUFFANT
- AÉROTHERME
- GAZ NATUREL ET PROPANE
- CHAUFFAGE VAPEUR, RADIANT
- MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Proprio
Direct

AGENCE IMMOBILIÈRE

À vendre par
le proprio
...et son courtier!

Michèle
Sansoucy

Courtier immobilier
résidentiel



450 779-8465

msansoucy@propiodirect.com



*Les couleurs terres
et les différentes
essences de bois*

— AMÈNENT —

*un vent
de fraîcheur
printanier.*



**MEUBLES
BERNARD TANGUAY**

meublesbernardtanguay.com / 450-773-0785

